



# 2

# Jours pour Demain

○○○○○○



## ATELIER

« Urbanisme et réseaux »

📍 SDEC ÉNERGIE  
Esplanade Brillaud de Laujardière  
14000 CAEN



# URBANISME ET RÉSEAUX

## Le contexte :

## Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire



# URBANISME ET RÉSEAUX

## ● Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire

Maitriser le développement urbain, l'affirmation d'un projet dans l'élaboration du PLU(I) : **définir un schéma de déploiement des réseaux.**

Une réflexion plus large par secteur géographique et pas uniquement dans le cadre d'un acte d'urbanisme :

Transition énergétique :

- Limiter la consommation des matières premières,
- Réduire les nuisances aux usagers (pollution, bruit..),
- Eviter les dégradations des aménagements de surface coûteuses et mal perçus par la population.



# URBANISME ET RÉSEAUX

- **Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire**
  - Maîtriser le développement urbain, l'affirmation d'un projet dans l'élaboration du PLU(I) : **le SDEC ÉNERGIE peut vous apporter son expertise.**
  - Réduire les dépenses à court terme qui ne répondent pas toujours au projet final d'urbanisation.
  - Coordonner et saisir les opportunités des travaux programmés par le SDEC ÉNERGIE ou Enedis dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.
  - Anticiper certains investissements qui in fine se traduiront par des économies (exemple à suivre).



# URBANISME ET RÉSEAUX

## Exemple d'un dossier

**Alimentation d'une zone d'activité communautaire  
où des dépenses inutiles ont pu être évitées**



# ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

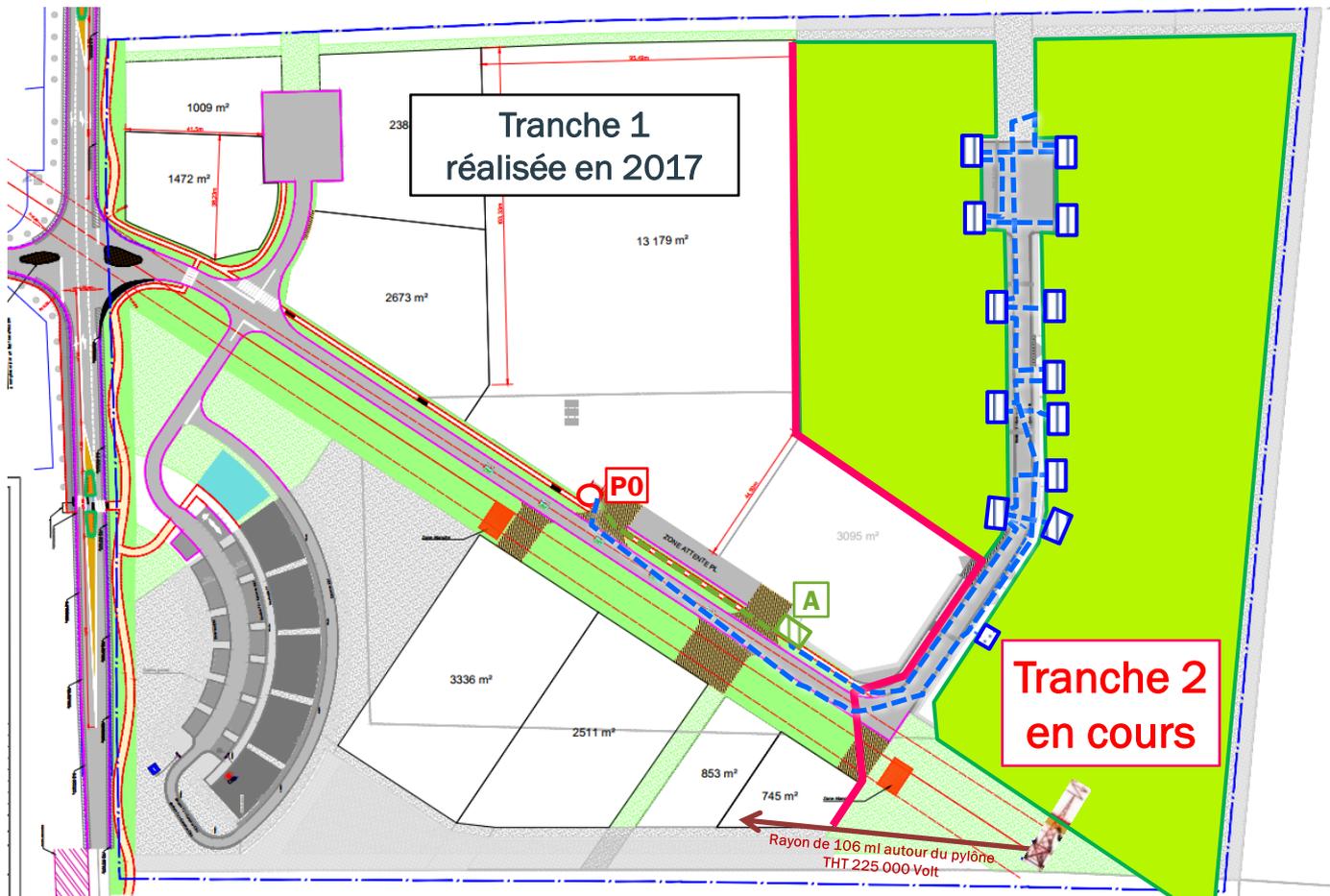
## Tranche 2 seule

### Extension et desserte Basse Tension

Coût :  
**43 616 €**



Solution de raccordement prévoyant uniquement l'amenée des réseaux pour la tranche 2



# ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

## tranche 2 + prévision tranche 3 (anticipation)

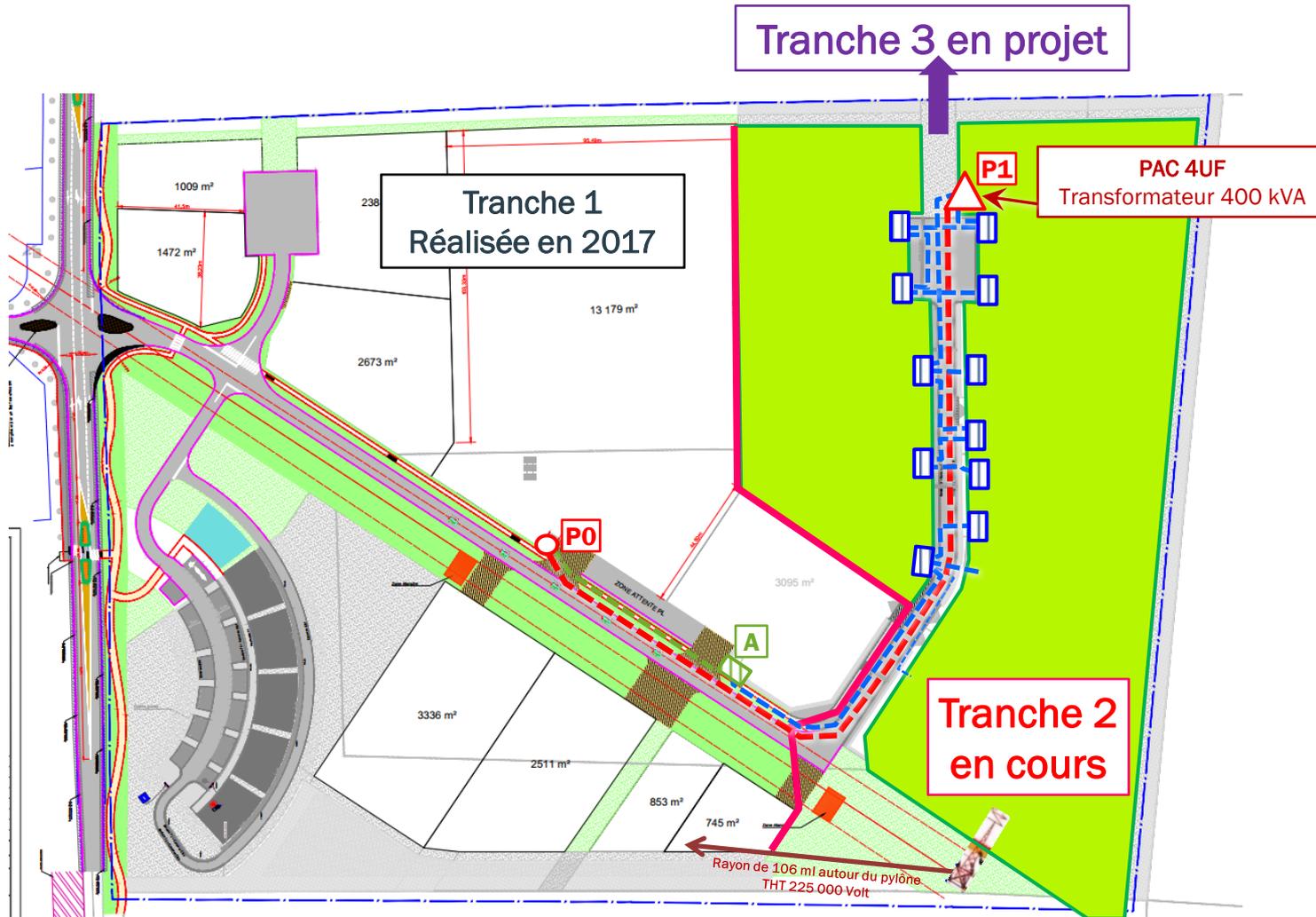
Extension Haute tension avec desserte Basse Tension

Coût :  
**70 390 €**



Solution de raccordement prévoyant par anticipation l'amenée des réseaux pour la tranche 3 et la création d'un poste de transformation PAC 4 UF de 400 KVA

Investissement complémentaire de 26 774 €



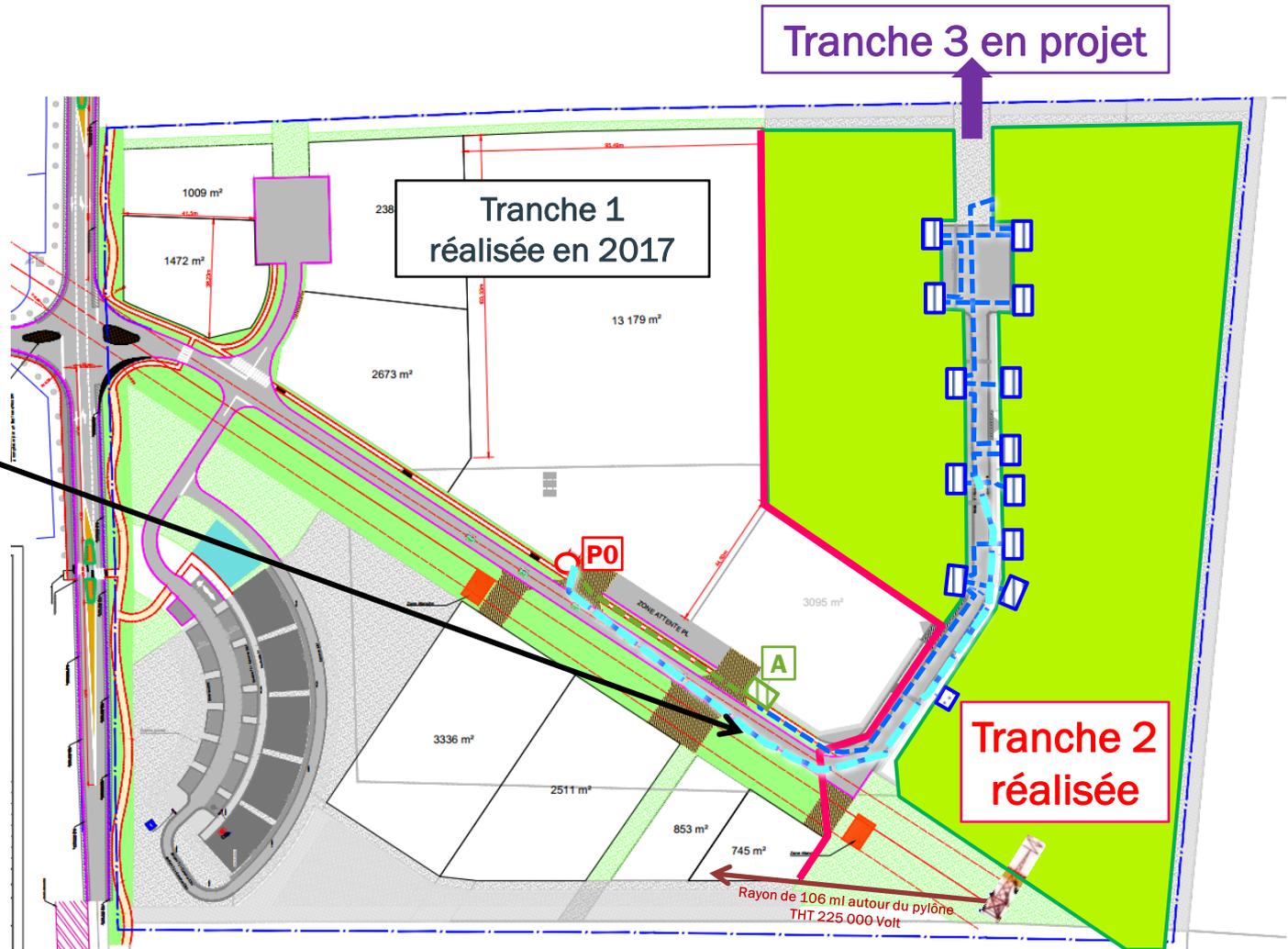
# ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

## Alimentation Tranche 3 sans anticipation et après réalisation de la tranche 2



Obligation  
d'abandonner le  
réseau BT qui avait  
été posé

Dépense inutile :  
23 203 €





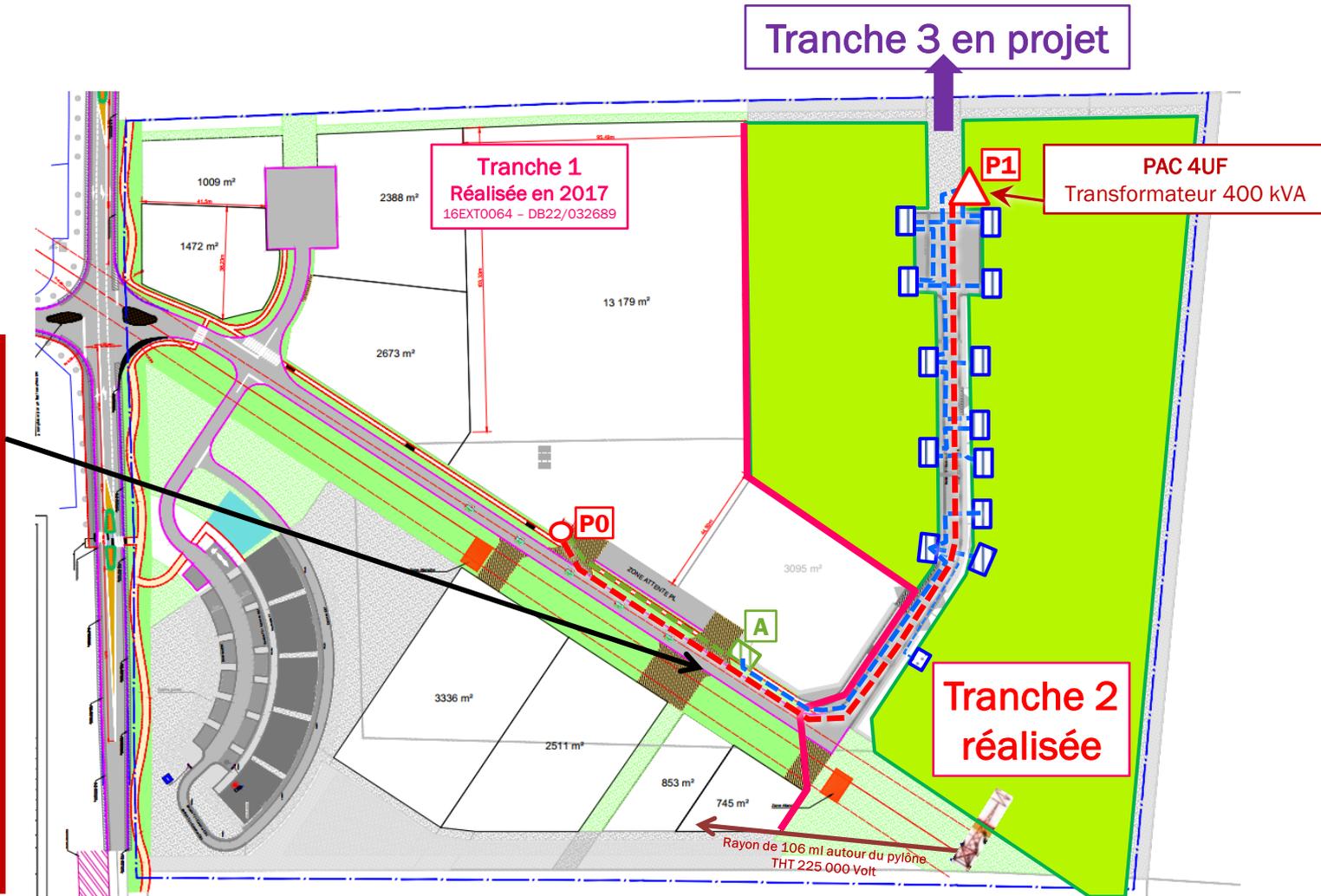
# ALIMENTATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

## Alimentation Tranche 3 sans anticipation et après réalisation de la tranche 2



Réouverture d'une tranchée sur le même tracé que le réseau BT déjà construit pour déroulage câble HTA (réouverture tranchée, gaspillage matériaux, main d'œuvre, rustine d'enrobé à faire)

Dépense inutile :  
23 203 €



Coût de la desserte en 2 étapes

↓  
93 593 €



Coût de la desserte avec anticipation  
de la tranche 3

↓  
70 390 €



Economie globale

↓  
23 203 €



# URBANISME ET RÉSEAUX

## ● Les collectivités au cœur de l'organisation de leur territoire

- L'anticipation de l'évolution de la desserte des réseaux doit permettre à la CCU de maîtriser les coûts de déploiement des réseaux et leur mode de financement.
- La CCU assure la charge financière (contribution) des travaux nécessaires à l'extension du réseau hors du terrain d'assiette de l'opération.
- Le SDEC ENERGIE participe en moyenne à hauteur de **70 %** du coût de desserte.



# URBANISME ET RÉSEAUX



## ● Les aides financières apportées par le SDEC ÉNERGIE

### Exemples :

Aides financières communes B2 et C

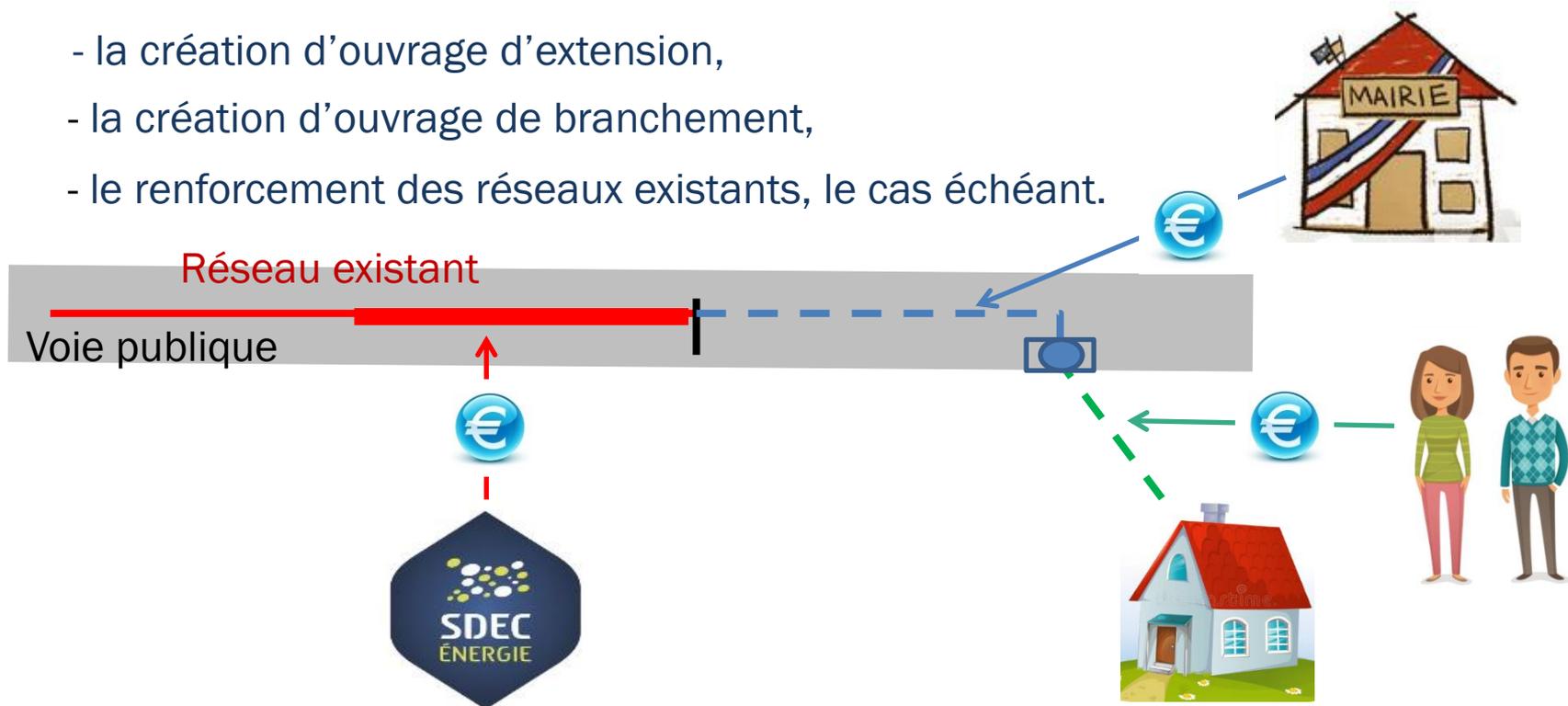


- Equipement public ou lotissement communal y compris la desserte intérieure : **80%**
- Activité économique (artisan, agriculteur, commerçant...) : **70%**
- Habitation individuelle : **60%**



## ● Que comprend le raccordement d'un projet au réseau public ?

- la création d'ouvrage d'extension,
- la création d'ouvrage de branchement,
- le renforcement des réseaux existants, le cas échéant.





# URBANISME ET RÉSEAUX

## ● Les travaux pour l'alimentation pour les lotissements publics et privés

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage des travaux et a en charge :



- l'amenée des réseaux jusqu'au lotissements (y compris poste de transformation),
- la desserte intérieure basse tension du lotissement (alimentation des lots),
- la pose des coffrets de branchement (pour chaque lot).



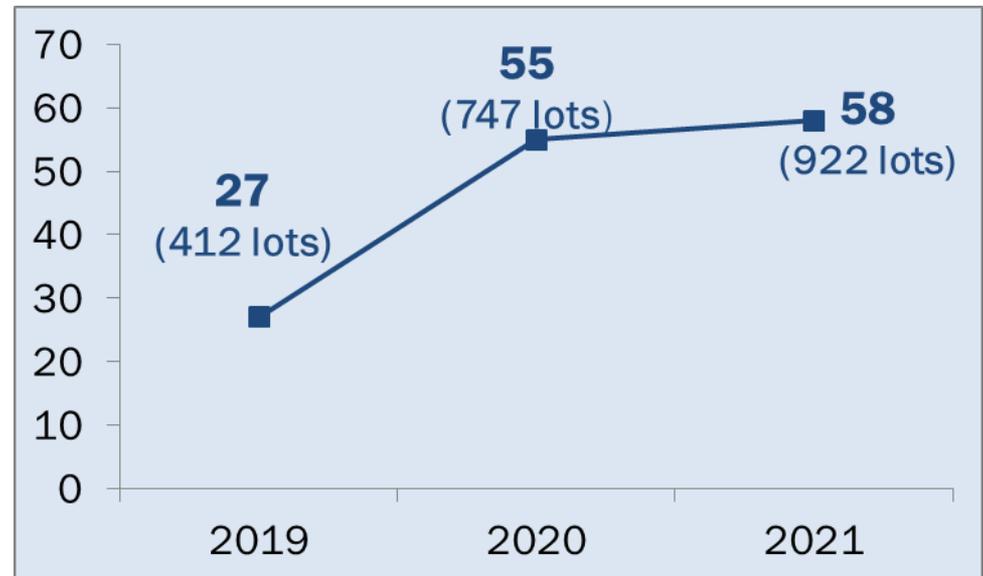
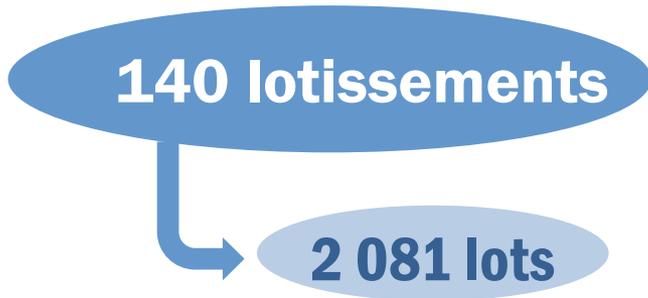


# URBANISME ET RÉSEAUX



- **Les travaux pour l'alimentation pour les lotissements publics et privés**

Depuis 2019, le SDEC ENERGIE a alimenté :

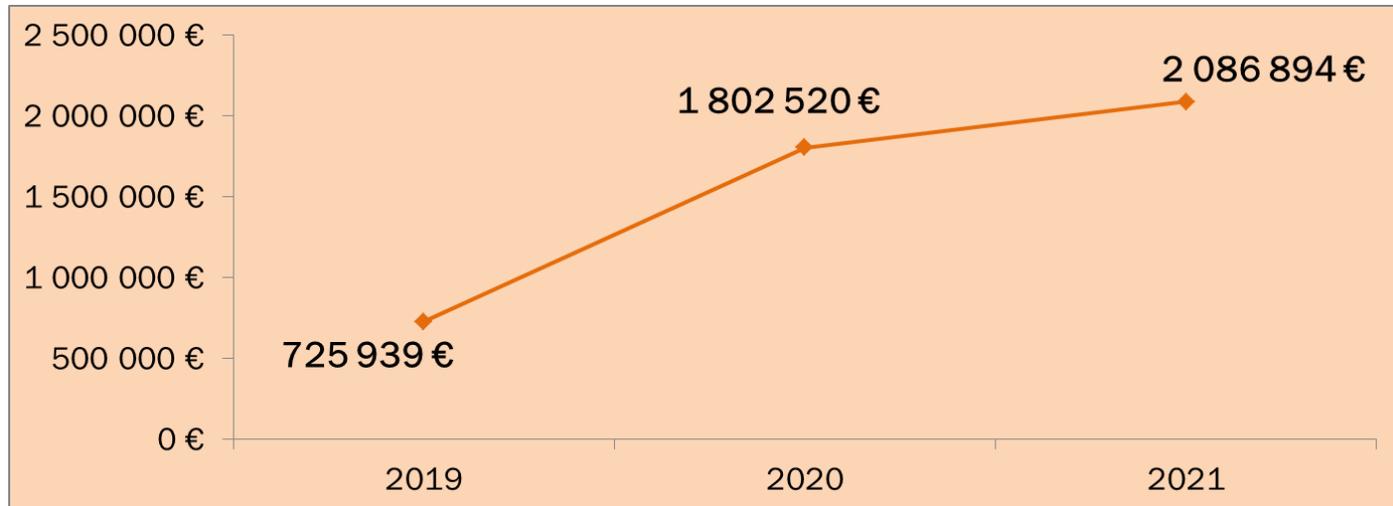




# URBANISME ET RÉSEAUX

- **Les travaux pour l'alimentation des lotissements publics et privés**

Montant total HT des travaux réalisés depuis 2019 → **4 615 353 €**





# URBANISME ET RÉSEAUX

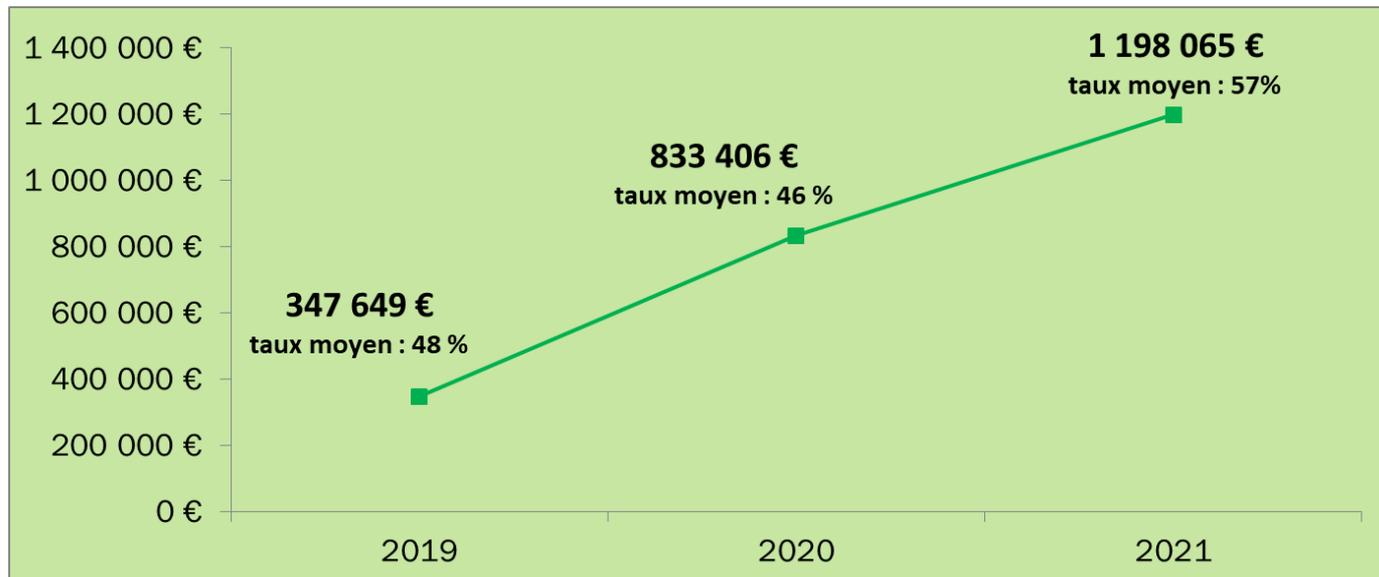
- Les aides financières apportées pour les lotissements publics et privés



Montant total des aides apportées depuis 2019



**2 379 120 €**





# URBANISME ET RÉSEAUX

## ● Les aides financières apportées pour les ENR



14 dossiers

réalisés sur les 2 dernières années pour les **collectivités** et les **agriculteurs**



- 12 bâtiments agricoles
- 1 unité de méthanisation
- 1 service technique communal



# URBANISME ET RÉSEAUX

- Les aides financières apportées pour les **ENR**



Montant total HT  
des raccordements réalisés  
(2020 et 2021)



275 261 €



Aides apportées :



66 632 €



24 %

du montant total HT



# URBANISME ET RÉSEAUX

- **Vous avez un projet de construction ?  
Le SDEC ÉNERGIE répond aux instructions d'urbanisme**

Tous types de projet : Construction individuelle, lotissement, activité économique, déploiement des antennes mobiles ...

Analyse : le réseau de distribution d'électricité se situe-t-il au droit de la parcelle et est-il suffisant ?

Si OUI → branchement à la charge du propriétaire

Si NON → le SDEC ENERGIE détermine le type de raccordement à prévoir et son financement



# URBANISME ET RÉSEAUX

- **Une analyse en partenariat avec les communes, les CDC et les services instructeurs : des délais d’instruction réglementés**

Permis de construire, d’aménager, déclarations préalables, certificats d’urbanisme...

## Objectif :

Répondre dans le délai de l’instruction, le SDEC ÉNERGIE (exemple à suivre) :

- réalise une visite systématique sur le terrain,
- évalue le coût des extensions et des renforcements,
- informe la collectivité de sa participation financière.

# EXTENSION BASSE TENSION

Alimentation en énergie électrique d'une nouvelle maison d'habitation (12 kVA – Monophasé)

Lien vers  
Fiche navette



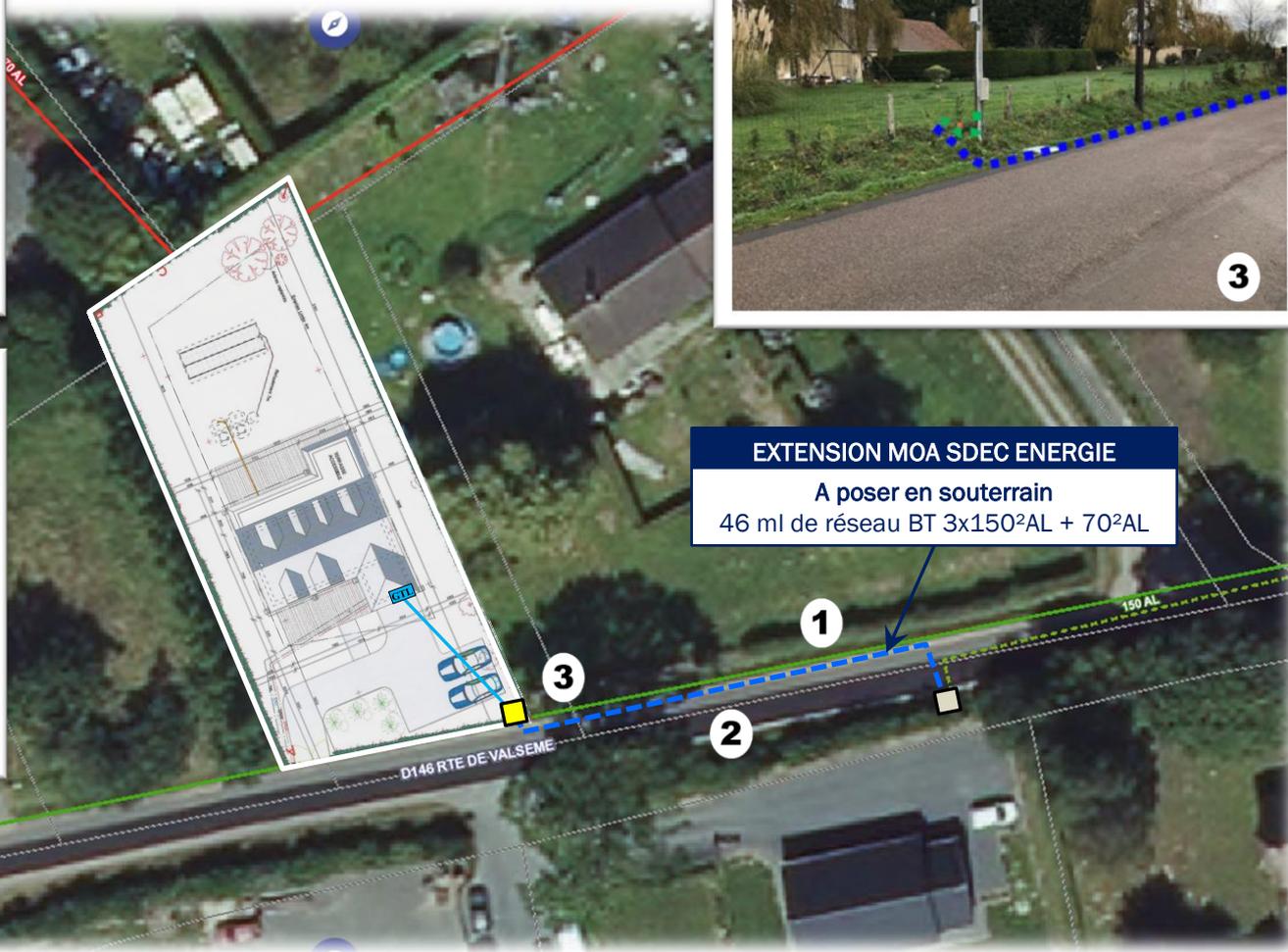
1



3



2



**EXTENSION MOA SDEC ENERGIE**

A poser en souterrain  
46 ml de réseau BT 3x150<sup>2</sup>AL + 70<sup>2</sup>AL

1

3

2



## Qui finance ?

### dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme

(Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable)



- Hors Terrain d'Assiette de l'Opération (domaine public) : ➔ **commune**
- Accès à l'assiette de l'opération (servitude ou copropriété) : ➔ **pétitionnaire**
- Dans le Terrain d'assiette de l'opération (unité foncière déclarée dans le CERFA) : ➔ **pétitionnaire**
- Renforcement : ➔ **SDEC ÉNERGIE**



## Les cas particuliers :

- 
- Travaux d'extension rendus nécessaires par une ZAC (dans et hors assiette d'opération) : ➔ **pétitionnaire**
  - Demande de raccordement hors Autorisation d'Urbanisme : ➔ **pétitionnaire**

## Les dérogations sous certaines conditions :

- Equipements publics exceptionnels ( article L332-8 du code de l'urbanisme)
- Equipements propres (article L332-15 du Code de l'Urbanisme)



# URBANISME ET RÉSEAUX

- **L'équipement propre : Extrait de l'Article L332-15 du Code de l'Urbanisme :**

« L'autorisation peut également, **avec l'accord du demandeur et dans les conditions définies par l'autorité organisatrice** [...] de l'électricité, prévoir un raccordement aux réseaux [...] d'électricité empruntant, en tout ou partie, des voies ou emprises publiques, sous réserve que ce raccordement n'excède pas cent mètres et que les réseaux correspondants, ne soient pas destinés à desservir d'autres constructions existantes ou futures. »

- **Procédure :**

- l'accord du SDEC ÉNERGIE doit être obtenu,
- le bénéficiaire doit signer un accord (formulaire fourni par le SDEC ENERGIE),
- l'accord du bénéficiaire doit être visé dans l'arrêté de permis : facturation directe au bénéficiaire



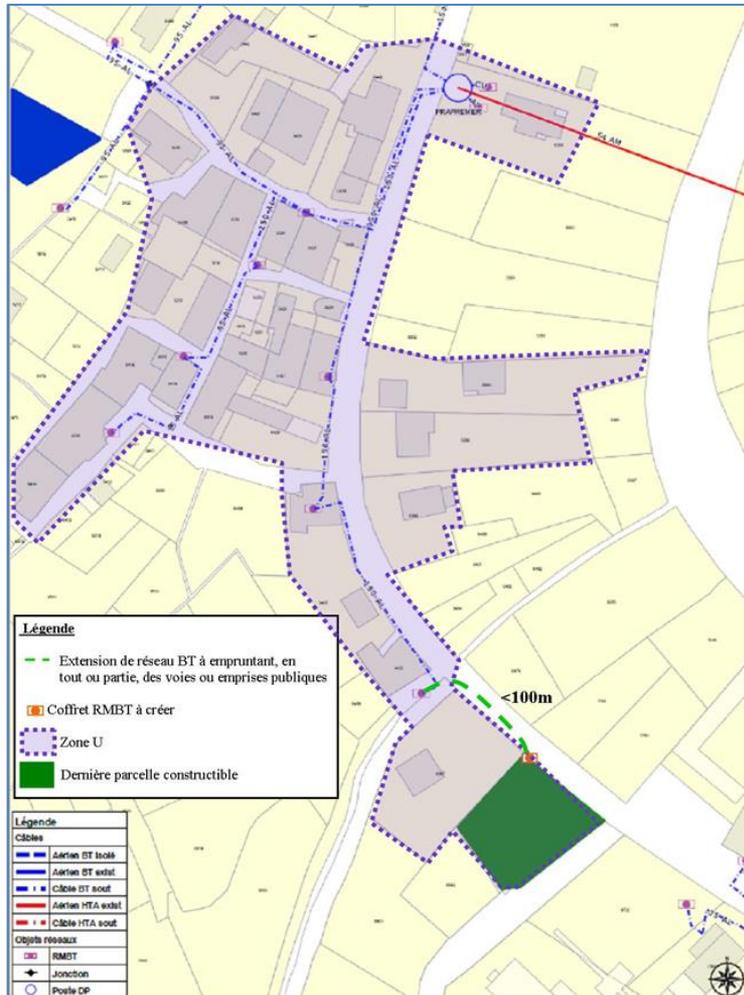
- **L'équipement propre :**  
**Article L332-15 du Code de l'Urbanisme**



## 1 – Dernière parcelle constructible

## 2 – Extension inférieure à 100 m

## 3 – Dimensionné exclusivement aux besoins du projet





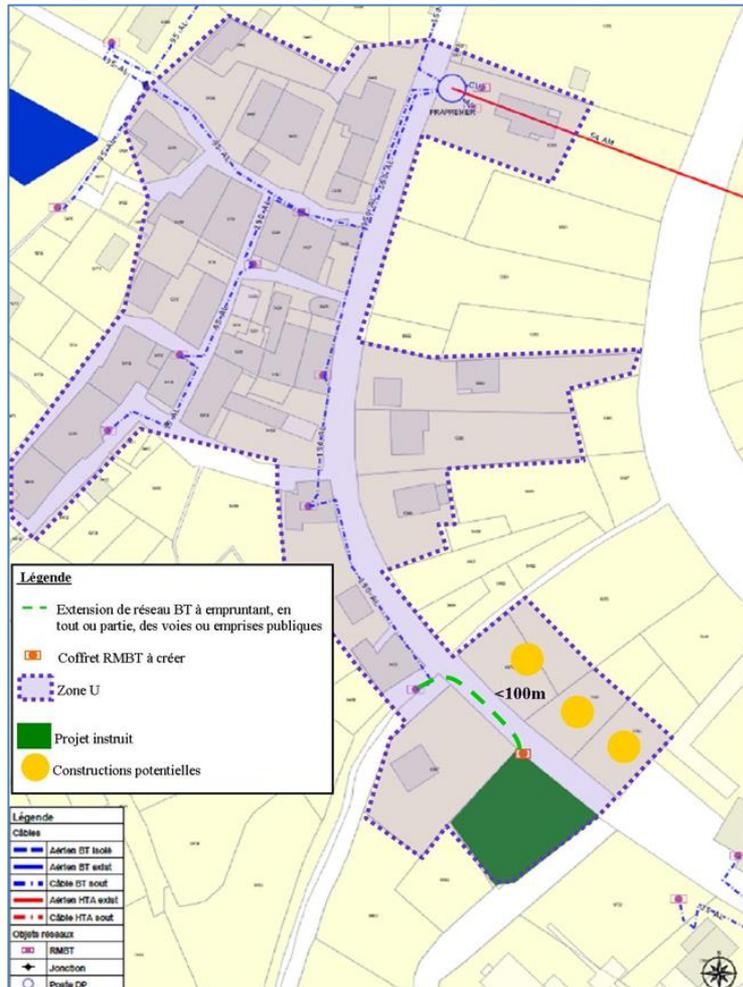
- **L'équipement propre :**  
**Article L332-15 du Code de l'Urbanisme**



**1 – Autres parcelles constructibles, même si absence de projet au moment de la demande**

**2 – Extension inférieure à 100 m**

**3 – Dimensionné exclusivement aux besoins du projet**





# URBANISME ET RÉSEAUX



## Démarches permettant d'être raccordé au réseau

- Le propriétaire doit faire une demande de raccordement auprès d'Enedis, et il devra choisir un fournisseur d'énergie
- Le SDEC ÉNERGIE réalise l'étude de l'extension du réseau parallèlement à cette demande de raccordement
- Le SDEC ÉNERGIE réalise les travaux après accord sur le branchement





- **Phase opérationnelle du projet : des délais qui peuvent être réduits en cas d'urgence :**



Planning de réalisation du projet (120 jours maximum)				
Intégration dans Planning étude	Réalisation étude	Article R323-25 Dépôt et délai d'instruction	Intégration dans Planning Travaux et prévision coupure	Réalisation et réception travaux
15 jours	30 jours	30 jours	15 jours	30 jours

*Dans le cas de la nécessité de poser un transformateur, une déclaration préalable doit être instruite, ce qui peut augmenter les délais de réalisation.*



# URBANISME ET RÉSEAUX



1 500

actes d'urbanisme  
étudiés :



un interlocuteur  
unique identifié

suit le projet (étude et travaux)



200

chantiers réalisés  
par an



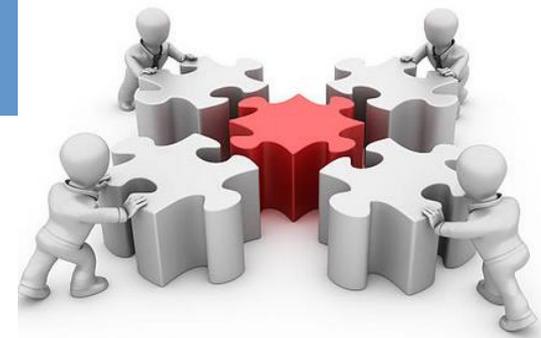
Possibilité de réaliser  
l'extension du réseau  
de communications  
électroniques





# Service Raccordement

## Une équipe à votre service :



- Raccordement électrique :  
**4,5 M€ de travaux**
- Réponse aux documents d'urbanisme (PC – Cub – PA – DP ...):  
**1 500 demandes expertisées et répondues**
- Coordination avec les aménageurs privés :  
**30 réalisations**
- Contrôle de l'engagement des travaux d'Enedis :  
**Plan pluriannuel des Investissements**



# 2

# Jours pour Demain

○○○○○○



# QUESTIONS ?

📍 SDEC ÉNERGIE  
Esplanade Brillaud de Laujardière  
14000 CAEN